Envie de devenir jardinier professionnel ? Le service municipal des espaces verts transmet son savoir-faire à des jeunes souhaitant se former aux métiers du paysage.

Les espaces verts, terre d'accueil des stagiaires

Théo Simon, en stage, à l'écoute des conseils d'Eric Delaunay, agent du service.

La théorie, c'est bien. Mais la pratique, c'est encore mieux ! En 2e année de CAP jardinier paysagiste au lycée horticole de Sannois, Théo Simon a pu le constater lors de ses quatre semaines de stage dédié à l'entretien des espaces verts. *« J'ai pu m'exercer au taille-haie électrique, moins lourd et plus silencieux que le thermique »*, raconte le lycéen. Taille des haies au parc Sacco-et-Vanzetti, désherbage dans les massifs devant le TPE, réparation de l'arrosage automatique au parc Nelson-Mandela... Le jeune Bezonnais est intervenu sur l'ensemble des trois secteurs de la ville. *« Il s'est montré vite opérationnel et s'est tout de suite intégré à notre équipe »*, témoigne Rodrigue Meyapin, chef de secteur Val-Chênes. Grâce à ce stage, Théo a pu bénéficier d'une première approche du monde du travail. Il a mis en pratique les connaissances acquises dans son école. *« L'intérêt de ces stages est de permettre aux jeunes de découvrir la richesse du métier et de les conforter dans leurs choix »*, ajoute Karine Gelper, responsable du service espaces verts. Les conditions pour être recruté en stage ? Suivre une formation aux métiers du paysages (CAP, BTS...). Mais surtout être motivé et avoir envie d'apprendre. Comme Théo ! ■

Laëtitia Delouche

Jardinier à la Ville, Rodrigue vous prodigue ses conseils

Novembre est le mois idéal pour récolter les graines de vos fleurs fanées. Conservez-les dans un sachet en papier, au sec et à l'abri de lumière, pour les semer au printemps prochain. Si vous souhaitez un jardin ou un balcon fleuri de jacinthes, de narcisses ou de tulipes à la belle saison, c'est aussi le moment de planter vos bulbes !
Pensez à opter pour une jardinière ou un pot percé pour éviter l'eau stagnante. Assurez-vous aussi de recouvrir suffisamment les bulbes de terre.
Ensuite, laissez faire la nature jusqu'au printemps !

La Ville a mené, en septembre, une campagne pour résorber les nids de poule, ces trous dans la chaussée, cauchemars des automobilistes. La rue Claude-Bernard fera peau neuve en novembre.

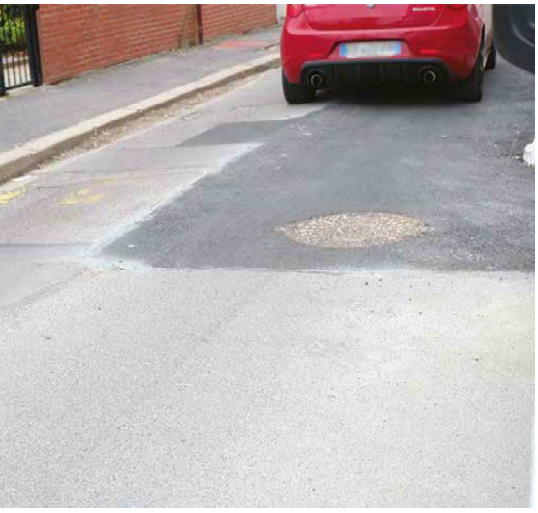

Aux petits soins de la voirie

Les nids de poule ont été pour beaucoup comblés en septembre. Dix-huit trous dans la rue du Bois-Prieur ont ainsi été rebouchés par de la grave, avant d'être recouverts d'une couche d'enrobé. La Ville a dépensé 56 000 € TTC pour remettre en état la chaussée sur tout son territoire. Un chantier d'importance, après un confinement où l'activité a été à l'arrêt. L'entreprise sollicitée a repris *« plus de 100 m² de voirie »*, selon les services techniques. Ces dégradations, liées à la circulation, sont amplifiées par le froid hivernal. En dehors de ces campagnes, les services techniques municipaux, sur le terrain, réalisent un suivi et font réaliser des travaux chaque mois.

Réfection de la rue Claude-Bernard

La première tranche avait été réalisée en 2019, au moment de la sécurisation des abords de l'école Marcel-Cachin. En novembre, pour une semaine maximum, la rue Claude-Bernard sera interdite à la circulation entre la rue Édouard-Vaillant et la rue Edgar-André. La couche de roulement va être refaite. Le but de ces chantiers voirie réguliers : éviter une reprise de la structure totale de la rue et des travaux de plus grande ampleur, plus coûteux. ■

P.H.